Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABAISS RENOVATION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 LOTISSEMENT ZA DE LIMANCET 33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 53258707800025 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032022 Net 3	N-1 31032021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	3 546	AC 3 546		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 237	AG 7 626	611	1 346
	Fonds commercial (1)	AH	11 130	AI	11 130	11 130
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	12 257	AQ 12 257		831
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	48 367	AS 35 662	12 705	13 345
	Autres immobilisations corporelles	AT	460 644	AU 255 587	205 056	220 630
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	15	CV	15	15
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	60	BE	60	
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	544 255	BK 314 678	229 577	247 297
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	11 406	BM	11 406	13 484
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	490	BW	490	12 288
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	104 748	BY 3 682	101 066	173 770
	Autres créances (3)	BZ	38 929	CA	38 929	20 889
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	696 805	CG	696 805	649 469
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	20 233	CI	20 233	18 662
	TOTAL (III)	CJ	872 611	CK 3 682	868 928	888 562
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 416 865	1A 318 360	1 098 505	1 135 860

Certifié conforme, le président

certifié conforme à l'original
LE GÉRANT

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Doit obligatoirement correspondre au bilan de la liasse dans la ratios n° 2022

Dossier N° 010043 en Euros. Edité le 03/11/2022 à 12:19 AUDITE

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABAISS RENOVATION — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	737 809	578 429
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou erte)	DI	43 832	159 379
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	792 641	748 809
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	42 848	23 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	42 848	23 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	34 529	67 265
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	63 645	75 187
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 481	83 536
	Dettes fiscales et sociales	DY	67 505	124 940
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	51 856	13 122
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	263 016	364 051
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 098 505	1 135 860

Certifie, conforme, le président

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	254 440	329 522
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ABAISS RENOVATION
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 LOTISSEMENT ZA DE LIMANCET
33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX
532587078 RCS BORDEAUX

TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 septembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 43 832.37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 43 832.37 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 781 640.95 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président,

